

# Partie III

## LES ENJEUX ECONOMIQUES

où l'on mesure les appétits démesurés d'un cartel de transnationales prêtes à tout pour vendre leurs chimères.

## Les « sciences de la vie » prétexte à la logique du profit.

Entreprise	Ventes agrochimie et part de marché (2000)	Ventes semences (2000)	Superficie en OGM (1998)	Superficie en OGM (2000)
<b>Syngenta (Novartis+ Astra-Zeneca)</b>	6.1 (20%)	0.958	4%	nc
<b>Pharmacia (Monsanto)</b>	4.1 (14%)	1.6	88%	94%
<b>DuPont</b>	2.5 (8%)	1.938		
<b>Aventis (AgrEvo+Rhône-Poulenc)</b>	3.4 (11%)	0.267	8%	nc

Fig. 4 :

Ventes des principaux groupes de l'agrochimie, en milliards de dollars, et superficie d'OGM cultivée. Source : ETC Group.

A en croire les marchands de propagande, les transnationales biotechnologiques seraient les nouveaux sauveurs du monde, défenseurs acharnés de l'environnement et pourfendeurs de famine. On peut se permettre d'en douter, simplement en observant le pedigree de ces grandes firmes. Monsanto, par exemple – puisqu'il pèse à lui seul 94% des cultures OGM en 2000 – est un ancien de la chimie, qui s'est illustré en fabriquant l'agent Orange, le défoliant utilisé pendant la guerre du Viêt-Nam. A coups de fusions-acquisitions, ce marchand de pesticides, vendeur de molécules cancérigènes (le « sucre » Canderel, produit par Monsanto est plus que soupçonné d'être à l'origine de tumeurs<sup>19</sup>) s'est transformé en spécialiste des « sciences de la vie ». Un intitulé qui passe beaucoup mieux sur une carte de visite et dans les campagnes de « communication ». Entre 1997 et 1999, Monsanto a consacré près de 7 milliards de dollars au rachat de semenciers, aux USA, au Canada et en Grande Bretagne. DuPont a déboursé quant à lui 9,7 milliards de dollars pour acquérir Pioneer, leader mondial des semences.

Si les oppositions croissantes du public ont freiné quelque peu l'optimisme de Monsanto, Novartis et AstraZeneca, qui ont choisi de se séparer des secteurs les moins rentables en entraînant au passage de nombreuses suppression d'emplois, d'autres compagnies investissent encore en force le domaine des OGM, à l'image de Bayer ou BASF.

Il est vrai que les bénéfices espérés sont impressionnants : DuPont estime le marché potentiel des OGM à 500 milliards de dollars et compte bien se l'accaparer le plus rapidement possible. Compte-tenu des investissements énormes réalisés, sur la recherche transgénique – la mise au point d'un OGM coûte entre 200 et 400 millions de dollars en moyenne – , mais également en lobbying et en communication, on comprend mieux l'empressement des marchands à nous faire avaler leurs chimères, à notre insu s'il le faut.

D'autres paramètres plus subtils entrent également en ligne de compte dans la stratégie de conquête du marché des OGM. Le glyphosate, utilisé par les agriculteurs et les jardiniers sous le nom de "Round-Up", est l'herbicide le plus vendu au monde. En 1996, il a rapporté à Monsanto près de 1,5 milliards de dollars<sup>20</sup>. Or le brevet détenu par le groupe sur le glyphosate venait à expiration en l'an 2000. Monsanto s'est donc appliqué à diffuser au maximum des plantes tolérantes à cette molécule,

<sup>19</sup> The Nation, mars 1999.

<sup>20</sup> The Guardian, octobre 1997.

pour lesquelles l'agriculteur est tenu par contrat de n'utiliser que l'herbicide vendu par la firme<sup>21</sup>.

Evidemment, ces géants de l'agrochimie n'ont aucun mal à trouver des appuis d'autres grands groupes, tels Nestlé – qui s'est affiché ouvertement pour les OGM, sans doute pour améliorer les plats préparés vendus par sa filiale Findus –, et à investir ainsi tous les secteurs de l'alimentation. Il a fallu la persuasion médiatique de Greenpeace pour que Gerber, numéro un américain de l'alimentation pour bébés (chiffre d'affaires annuel de 700 millions de dollars), renonce aux ingrédients génétiquement modifiés. Pendant l'été 1998, l'association de protection de l'environnement a également attaqué les dirigeants de Galactina, le fabricant suisse d'aliments pour bébés appartenant à Novartis, lui demandant si ses produits contenaient des ingrédients transgéniques. Vingt-quatre heures plus tard, le groupe a plié, annonçant qu'il allait retirer certains aliments des rayons des supermarchés helvétiques. C'est seulement en 1999 qu'il a pris l'engagement de ne plus utiliser d'OGM pour la fabrication de ses produits<sup>22</sup>.

Mais, dans une société sous autorité boursière, comment pourrait-il en être autrement ? La mode des biotechnologies est telle que la seule annonce d'une découverte fait monter le cours des actions. Céléra, en annonçant le séquençage du génome, sans apporter le moindre étayage scientifique, a vu sa cotation augmenter de 25% ! Alors, il faut bien s'attendre à ce que l'industrie transgénique continue à passer en force sur le dossier des OGM, au prix de multiples coups bas et à grands renforts de propagande.

### **L'agriculture et les Etats sous dépendance ou la domination transgénique.**

Les activités agricoles conditionnent l'alimentation humaine, c'est à dire la vie, et ont de fait une importance stratégique dans les rapports de force économiques qui sous-tendent la société marchande. Les industriels de l'agroalimentaire ont compris très tôt les profits qu'ils pouvaient espérer tirer en s'accaparant ce secteur. Tout au long des différents travaux qu'il a publiés dans « Campagnes Solidaires » - le mensuel de la Confédération Paysanne -, Jean-Pierre Berlan explique parfaitement le processus d'appropriation de l'agriculture par quelques firmes. Il s'est agit dans un premier temps de remplacer l'amélioration des semences que le paysan effectuait d'une récolte à l'autre en triant les meilleures graines par une sélection prise en charge par le semencier. En abandonnant cette amélioration traditionnelle, les paysans ont mis le doigt dans un engrenage pervers de dépossession et de perte de contrôle. L'étape suivante a été l'apparition des hybrides. Ces semences issues de croisement de variétés remarquables, possèdent une propriété extrêmement intéressante pour le marchand : les graines étant strictement identiques entre elles, on assiste dès la seconde génération à un phénomène de dépression consanguine, qui fait chuter de façon dramatique les rendements. Déjà, pour faire passer cette couleuvre, l'industrie a du créer un mythe - celui de l'hétérosis - en affirmant que le croisement exerce en soi un effet favorable. Ceci n'a jamais été démontré scientifiquement, et les résultats mesurés permettent largement d'en douter. Pourtant, la manœuvre a plus que

---

<sup>21</sup> Ces contrats, initialement d'une durée de 3 ans, obligent l'agriculteur à acheter la totalité de ses semences et des produits de traitement à Monsanto.

<sup>22</sup> Wall Street Journal, septembre 1999.

réussi : les industriels ont accompli le tour de force de vendre très cher au paysan ce qu'il possédait déjà ! A présent, le marché des hybrides en France représente 3 milliards de Frs, et le coût du maïs hybride est estimé à 100 fois celui du maïs grain.

Mais il faut croire que cette victoire n'était pas encore suffisante. Ces dernières années, on a donc assisté à d'incessantes tentatives pour dissuader les derniers récalcitrants qui continuaient à résister aux hybrides. En 1989, le ministère de l'agriculture tente d'interdire le tri à façon, qui permet au paysan de sélectionner les graines de sa récolte qu'il sèmera l'année suivante. Le tollé que provoqua cette annonce empêcha la manœuvre, mais en 1998, c'est la CE qui essaie de subordonner les primes à l'achat de semences de blé dur commercial. Nouvel échec. Mais le summum du ridicule est atteint quand, en août 99, la FNSEA et SICASOV (syndicat de sélectionneurs) demandent la taxation des semences fermières au profit des transnationales ! Les professionnels de l'agroalimentaire ne sont pas en reste puisque depuis 1998, la firme bâloise Novartis refuse tout simplement de vendre son pesticide pour semences aux trieurs à façon.

Mais avec les OGM, cette stratégie de mise sous tutelle industrielle des paysans prend un tournant nouveau. Les brevets déposés sur les plantes transgéniques interdisent légalement toute réutilisation des semences d'une année sur l'autre. Ce qui pourrait être scandaleux devient tout à fait abject quand la société Monsanto décide d'engager des détectives privés pour traquer les fraudeurs, et d'ouvrir un numéro vert réservé aux délations ! Elle va jusqu'à faire condamner M. Percy Schmeizer, fermier canadien, à 72 800 Frs d'amende pour « piratage », alors que son champ avait été contaminé accidentellement par des semences OGM<sup>23</sup> !

La meilleure façon d'empêcher la fraude étant de la rendre impossible, Monsanto utilise également toute la puissance de son génie génétique – ou plutôt la technologie mise au point par la société Delta & Pine Land qu'elle s'empressa de racheter – pour empêcher la réutilisation de semences. L'idée géniale consiste à insérer un transgène qui rendra les graines produites par la plante cultivée stériles ! Il s'agit en fait d'une toxine, provisoirement inhibée, mais qui se développera si les graines sont re-semées, et provoquera le suicide de la plante. Cette technologie, qui possède le doux nom de « contrôle de l'expression des gènes », est plus communément appelée *Terminator*.

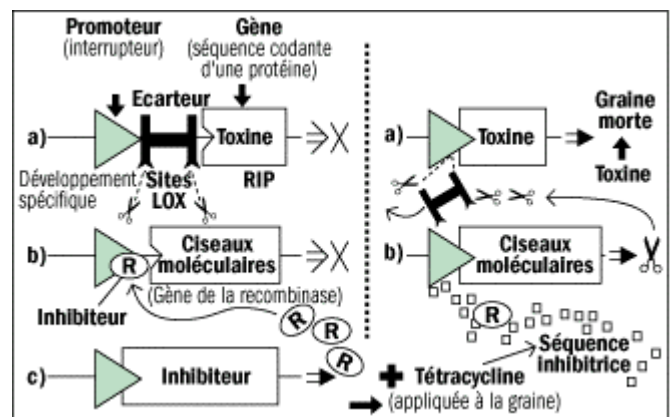


Fig. 5

Principe de la technologie Terminator – The Ecologist, juillet 1999.

<sup>23</sup> Le Monde Diplomatique, Juillet 2001 : « Comment Monsanto vend ses OGM ».

Monsanto commença à développer cette technique sur le coton, avant que le scandale que provoqua le principe *Terminator* dans l'opinion publique ne l'oblige à faire marche arrière. La firme américaine annonce alors qu'elle renonce à utiliser *Terminator*...dans l'immédiat. Peut-être également parce qu'elle dispose avec la technologie *Traitor* d'une méthode qui, si elle produit le même résultat, le fait d'une façon plus habile. En effet, les semences *Traitor* – dont la véritable appellation est GURTS : Genetical Use Restriction Technologies – sont rendues provisoirement stériles par manipulation génétique, mais peuvent retrouver leur fécondité grâce à la pulvérisation d'un produit chimique...évidemment vendu par Monsanto ! En outre, cette astuce équivalente à *Terminator* s'avère encore plus intéressante puisque la sélection des graines sera faite par l'agriculteur lui-même et évitera ainsi un travail coûteux au semencier.

Le discours des industriels pour justifier une telle perversité est quant à lui très clair : Delta and Pine a clamé sa satisfaction, dès le premier communiqué sur le brevet TPS (*Terminator*), de pouvoir vendre à l'avenir ses variétés high-tech en Afrique, en Asie et en Amérique latine en toute « sécurité économique »<sup>24</sup>. Une sécurité économique qui semble préoccuper bien plus nos marchands de quincaillerie transgénique que la soi-disant sécurité alimentaire qu'ils mettent en avant dans leur propagande. Il faut donc bien voir dans ces technologies la poursuite logique du racket des paysans entamé avec les hybrides. *Terminator* et *Traitor* font office de brevet génétique, dont l'efficacité passe tranquillement au-dessus des lois nationales sur les brevets industriels. Pour camoufler ce but avoué, Monsanto se paie même le culot de présenter *Terminator* et *Traitor* comme des techniques visant à éviter la dissémination des OGM ! Ils oublient simplement de prendre en compte une possible – et probable – contamination des cultures conventionnelles par des *Terminator*. On atteindrait là le summum de la réussite transgénique : rendre stériles l'ensemble des cultures de la planète.

Cet acharnement contre une relative autonomie des paysans révèle les appétits de domination des transnationales, qui s'abritent derrière une argumentation honteuse. Ainsi, Harry B. Collins, vice-président chargé des transferts technologiques dans l'entreprise Delta and Pine Land Corporation déclare, le 12 juin 1998 : "La pratique séculaire de sauvegarde des semences désavantage terriblement les agriculteurs du tiers-monde, qui se trouvent ainsi condamnés malgré eux aux variétés obsolètes pour n'avoir pas fait l'effort de cultiver de nouvelles variétés plus rentables". On retiendra de cette phrase le mépris de tout ce qui n'est pas technologique, qui devient donc de fait « obsolète », et le cynisme le plus méprisable qui soit lorsque l'auteur estime les paysans du sud incapable de faire suffisamment d'efforts ! Pourtant, entre 15 et 20 % de l'alimentation planétaire est assurée par des agriculteurs pauvres qui sèment leurs propres graines, et qui nourrissent ainsi quelque 1,4 milliards d'êtres humains. Selon le journal *The Ecologist*, "dans moins de dix ans, douze mille années de semis traditionnels et de croisements artisanaux pourraient avoir disparu pour toujours. Les industriels nous disent que le contrôle des caractéristiques débouchera sur un choix plus grand, mais, en réalité, des graines dépendantes de produits chimiques ne peuvent que mener à la bio servitude".

---

<sup>24</sup> The Ecologist, juillet 1999.

Il est vrai qu'en terme d'efforts, nos truands transgénistes ne sont pas avares pour rendre obligatoires les OGM. La mise sous tutelle de l'agriculture passe également en France par une stratégie de colonisation du catalogue des semences. Pour être commercialisées, les semences doivent être répertoriées dans un catalogue officiel. Les industriels, malgré des ventes d'OGM qui stagnent ou chutent, continuent d'inscrire massivement de nouvelles variétés génétiquement manipulées au catalogue, tout en n'assurant plus l'approvisionnement de variétés conventionnelles<sup>25</sup>. Y a t'il un meilleur moyen de promouvoir la culture d'OGM que d'empêcher les cultures non-OGM ?

C'est ainsi que la dictature des semenciers se met méticuleusement en place. Le terme dictature est loin d'être exagéré, puisqu'il ne s'agit plus là de vendre voitures, télévisions ou téléphones portables, mais de la nourriture à des populations qui ne peuvent s'en passer. Alors qu'on assiste déjà au traditionnel chantage à l'emploi - Nestlé, pro OGM menace l'Autriche de fermer ses usines si elle n'adopte pas une position législative plus souple sur le sujet -, que se passera t'il lorsque l'ensemble de l'alimentation humaine sera contrôlée par 5 ou 6 transnationales ? Quel pays en voie de développement pourra alors s'opposer à Monsanto ou Novartis ? Si nous ne réagissons pas immédiatement, ces firmes disposeront de ce qu'Arnaud Apoteker appelle « *l'arme alimentaire* ». C'est à dire la possibilité, au travers du chantage à la nourriture, d'obtenir un pouvoir illimité sur la quasi-totalité des gouvernements. Les paysans indiens manifestant au cri de « brûlons Monsanto » l'ont parfaitement compris.

### **Racket sur le « vivant ».**

Le pillage des ressources de l'humanité au bénéfice de quelques bandits n'est certainement pas nouveau ; la période coloniale est malheureusement riche en exemples. Mais pour les autorités américaines, il semble s'agir d'un sport national : déjà, de 1927 à 1929, pour surmonter la crise agricole, les Etats-Unis rapportaient de Chine 3000 génoplasmes de soja. Bien entendu, le gouvernement et les populations n'ont jamais été indemnisés. Seulement, à l'époque, il s'agissait réellement de vol ; alors que, notre belle civilisation évoluant, ce pillage se double aujourd'hui de racket.

Pour autoriser le brevetage des OGM, les législateurs ont dû introduire un nouveau concept applicable à l'ADN : celui de « matière vivante ». Cet oxymoron permet de considérer le génome comme une usine produisant de la vie, et autorise le brevetage de cette usine en donnant l'impression de ne pas breveter la vie elle-même. Joli tour de force dicté par nos industriels à nos brillants politiques.

Seulement, cette porte ouverte, si elle permet de « protéger » les OGM, autorise aussi les bio-technologistes à breveter des gènes de plantes traditionnelles, par l'amalgame qu'elle induit entre *invention* et *découverte*. Un peu comme si les chercheurs qui découvraient les éléments de la classification périodique en chimie avaient eu le droit, au lieu de protéger simplement la méthode employée, de breveter et de s'approprier le carbone, l'oxygène ou l'azote ! On a donc assisté à l'apparition dans les firmes de l'agroalimentaire du métier de « bio prospecteur », qui consiste à parcourir le monde – de préférence les pays en voie de développement de

---

<sup>25</sup> G.E. Seralini, op.cit. fig.1.

la zone équatoriale – pour y breveter tout ce qui peut avoir un intérêt commercial. Monsanto, au travers du Jardin Botanique du Missouri qu'elle finance, a ainsi collecté plus de 13 000 espèces pour sa collection de germoplasme<sup>26</sup>. De nombreuses plantes médicinales utilisées par les autochtones depuis des siècles sont ainsi achetées pour quelques milliers de dollars ou simplement volées, et les brevets déposés empêchent les populations d'utiliser librement le patrimoine végétal qu'elles ont pourtant entretenu et amélioré au fil des générations. Si les paysans indiens, au bord de l'émeute, ont réussi d'extrême justesse à empêcher le brevetage du riz Basmati par un laboratoire américain<sup>27</sup>, de nombreux états cèdent plus facilement à cette scandaleuse arnaque. Noix de Guyane à multiples usages médicaux, fruit chinois luttant contre les tumeurs et les infections, la liste des plantes brevetées s'allonge de jour en jour. La poursuite de cette logique a conduit l'Etat américain, principal commanditaire de ces hold-up, à breveter en 1993 les gènes d'une femme Panaméenne de la tribu Guaymi<sup>28</sup> ; mais l'opinion internationale n'étant pas encore prête à ce genre de progrès, le brevet a dû être abandonné. Encore quelques efforts de propagande transgéniste, et ce genre d'annonces pourra certainement passer plus facilement inaperçu.

Pour justifier un tel piratage, et les sordides marchandages qui vont avec, les firmes utilisent encore un mythe communément admis : seules les retombées de ces brevets permettraient d'engager des fonds suffisants dans la recherche. Cet axiome semble beaucoup moins crédible quand on sait que, dans le domaine pharmaceutique – un précurseur et utilisateur forcené des brevets - les dépenses en recherche représentent à peine 50% de leur budget communication<sup>29</sup>. D'autre part, ces outils juridiques de production de monopoles sont les pires freins à la recherche qu'on puisse imaginer, comme l'illustre le brevetage de gènes de prédisposition au cancer par Myriad Genetics<sup>30</sup>. Mais à entendre les industriels, tout ceci est nécessaire au bien commun de l'humanité. Tout comme les OGM nourriront les enfants rachitiques du Sahel, les brevets permettent de développer la recherche pour les maladies de pauvres... Car l'industrie pharmaceutique et agrochimique aime les pauvres : les traitements de la méningite opportuniste du sida coûtent 120Frs par jour au Kenyan qui achète des produits brevetés contre 4Frs par jour au Thaï landais qui utilise des médicaments génériques.

---

<sup>26</sup> Suzanne Pons, dans « La guerre au vivant », op.cit. note 7.

<sup>27</sup> Vandana Shiva, « Le terrorisme alimentaire », éd. Fayard, 2001.

<sup>28</sup> Politis n°676, novembre 2001.

<sup>29</sup> Bernard Maris, Charlie Hebdo n°492.

<sup>30</sup> Jean-Pierre Berlan, op. cit. note 7.